

MINISTÈRE DES FINANCES  
ET DU BUDGET



DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR  
ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE



## POLITIQUE ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIQUE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Le Trésor Public est un acteur majeur dans l'écosystème économique et financier de la Côte d'Ivoire. Aussi m'a-t-il paru nécessaire d'y imprimer un management nouveau, à travers une vision partagée avec l'ensemble du personnel, dans le but de bâtir une administration plus performante, capable d'accompagner le développement de notre pays.

Au regard des résultats probants inhérents à la déclinaison de cette vision, marquée par la certification du Trésor Public à la norme ISO 9001 version 2015 en novembre 2019, il importe aujourd'hui de « maintenir un niveau de performance soutenu pour un Trésor Public en marche vers l'excellence ».

Pour soutenir cette dynamique et assurer une gestion saine des deniers publics, il est indispensable de renforcer et d'améliorer la culture éthique des acteurs par la promotion de valeurs morales et professionnelles.

Dès lors, le Trésor Public s'engage à mettre en place une politique éthique et déontologique, à l'effet d'élever le niveau de la culture éthique de ses agents, de rassurer les clients et les parties intéressées pertinentes sur sa capacité à demeurer une administration citoyenne de référence.

Cette politique se définit en trois (3) axes :

- 1- promotion et respect d'un code de conduite : Les agents du Trésor Public doivent promouvoir et respecter les valeurs morales et professionnelles en cultivant une attitude d'intégrité et d'honnêteté ;
- 2- sanctions et distinctions : L'inobservance des valeurs contenues dans le code de conduite expose l'agent du Trésor Public à des sanctions. En revanche, tout agent exemplaire peut recevoir des récompenses ;
- 3- veille éthique et déontologique : L'Observatoire de l'Éthique et de la Déontologie est l'organe de veille permanent. À ce titre, il évalue périodiquement le niveau d'observance dudit code afin d'améliorer, au besoin, les leviers de changement de comportement.

À la lumière des enjeux liés à ces orientations, j'exhorte le Comité de Direction et l'ensemble du personnel à s'impliquer pleinement dans la réalisation de ce projet commun. Pour ce qui la concerne, la Direction Générale s'engage à fournir les ressources nécessaires à l'amélioration continue de notre démarche en la matière.

J'attache du prix à la mise en œuvre effective de cette Politique éthique et déontologique qui fonde notre culture institutionnelle.



  
**SANOGO BAFETEGUE**  
Directeur Général Par Intérim  
du Trésor et de  
la Comptabilité Publique

